

Le 18 mars 2013



F.F.C.E.B.  
C.A.F.

Lettre 01/2013

A tous les arbitres de la F.F.C.E.B.  
Aux Cercles de la F.F.C.B.

Objet : Rappel des points concernant l'arbitrage

Madame, Monsieur, Maître,

A l'approche des prochains championnats de Belgique, nous vous rappelons les points suivants discutés lors du recyclage de septembre 2012.

**La non-combativité :**

Article t87.4-5-6

Il a été décidé lors du recyclage qu'il n'y avait pas lieu d'appliquer la non-combativité dans la **dernière minute** du **dernier relais** ou de la **dernière reprise** (elle peut donc s'appliquer dans les 2 premières minutes, pas dans la dernière)

**Les équipes :**

Spécificités d'avant rencontre :

L'équipe doit être complète et présente avant le début de la rencontre

Les matchs de chaque rencontre se disputeront impérativement dans l'ordre .

En cas de modification de cet ordre, **volontaire ou involontaire**, toutes les touches portées dès la modification sont annulées et on reprend le match dans l'ordre correct (t86)

Les relais s'effectuent à chaque étape de cinq touches (5-10-15-20-etc ..) : le temps maximum pour chaque relais est de 3 minutes

**Sanctions pour l'équipe :**

Équipe incomplète à l'appel : les trois membres (minimum) doivent être présents pour commencer la rencontre.

Bien stipuler le nom du capitaine d'équipe ; seuls les capitaines et les tireurs en piste ont le droit de « réclamer ». Toute autre intrusion sans autorisation sera sanctionnée pour l'équipe

Réclamation injustifiée du capitaine **la sanction suit la rencontre dans le cas du capitaine**, pas dans le cas d'un tireur qui elle est pour le relais seulement.

**Remplacement d'un tireur :**

0.44.10 précision au point a) il faut un relais complet entre la demande et le changement

**Divers :**

- taille de la veste conductrice au fleuret et au sabre dont la surface conductrice doit couvrir entièrement et sans omission toute la surface valable aussi bien dans la position debout, en garde, que de fente
- le tireur appelé le premier doit se placer à la droite de l'arbitre, sauf dans le cas d'un match entre un droitier et un gaucher, si le premier appelé est le gaucher
- attention au refus d'obéissance (ne pas devoir répéter plusieurs fois « en garde » aux tireurs pour qu'ils se mettent en place) ne pas hésiter à donner un carton jaune quand le(s) tireur(s) insiste(nt)
- la piste s'arrête à la limite du tapis métallique isolé
- position correcte de la mise en garde à chaque arme et immobilité complète
- trouble de l'ordre sur et à côté de la piste)
- les arbitres sont priés d'officier dans une tenue appropriée à leur fonction de président de jury

Pour la C.A.F.

Norbert VAN LOON Secrétaire de la Commission d'Arbitrage de la FFCEB  
Tél : 0475 / 988 933                      norbertvl@skynet.be